

Internalisation des mandats de BAMO au sein de l'OFROU: interventions politiques au Conseil national

Le projet de l'Office fédéral des routes (OFROU) d'internaliser le recours externe à des bureaux d'appui au maître d'ouvrage (BAMO) a suscité l'incompréhension dans la branche de l'ingénierie (notre ancien collaborateur, Laurens Abu-Talib, en faisait état dans le précédent numéro d'usic news 2/2022). Lors du processus décisionnel de cette mesure, le Conseil fédéral s'est empêtré dans ses contradictions, tout comme il a fait fi de la situation sur le marché du travail.

Réaction des membres du groupe parlementaire «Fair ist anders»

Après avoir pris connaissance du projet, l'usic a mobilisé ses efforts pour obtenir le soutien de différents membres du groupe parlementaire «Fair ist anders». Lors de la session d'été du 7 juin 2022, le conseiller national Jürg Grossen saisissait l'opportunité de l'heure des questions (22.7433) pour confronter le Conseil fédéral à ses incohérences. La réponse de ce dernier s'est suivie du dépôt d'une interpellation (22.3696) par le conseiller national Peter Schilliger, lui aussi affilié audit groupe parlementaire. L'objectif est de clarifier plus avant ce qui a amené le Conseil fédéral à vouloir internaliser au sein de l'administration l'assistance au maître d'ouvrage, confiée jusqu'ici à des bureaux externes selon un système éprouvé.

Une volte-face alléguée par une nouvelle étude et de nouveaux chiffres

Dans sa réponse à la question Grossen, le Conseil fédéral expliquait son revirement à la lumière d'une étude commandée en 2020 par le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC). Cette étude parvient à la conclusion qu'il serait possible de remplacer des mandats de BAMO d'une valeur de 21 à 25 millions par an – soit environ deux tiers des dépenses annuelles de l'OFROU pour des prestations d'assistance au maître d'ouvrage – par 80 équivalents plein temps supplémentaires. Les économies ainsi réalisées seraient estimées entre 6 et 10 millions par année. Les estimations antérieures auraient, quant à elles, apparemment surestimé les effectifs nécessaires à l'internalisation de tels mandats.

Un discours difficile à croire

Or comment expliquer cette réévaluation des effectifs requis? Il ressort clairement à la lecture de l'étude susmentionnée que les calculs résultent d'hypothèses extrêmement positives en faveur du potentiel

d'économies. D'une part, les ingénieurs employés par l'OFROU seraient censés faire preuve d'une productivité de travail propre à éclipser les travailleurs de l'économie privée. D'autre part, l'étude se fonde – en ce qui concerne les mandats de BAMO fournis à l'externe – sur un taux horaire nettement supérieur à une tarification réaliste aux yeux d'experts de la branche. Pour quelles raisons la productivité globale des collaborateurs de l'OFROU serait-elle plus élevée que celle de l'économie privée et la rémunération de ces collaborateurs, dans le même temps, plus faible? Lier ces deux aspects tient du grand écart intellectuel. L'argument premier d'une internalisation des mandats de BAMO vacille sur ses bases fragiles et doit être examiné d'un œil plus critique.

L'interpellation Schilliger apporte-t-elle un éclairage neuf?

Pourquoi la mission impartie par le Parlement à la Confédération de confier à des tiers toutes les tâches pouvant être déléguées ne devrait-elle plus s'appliquer aux mandats de BAMO? Qu'est-ce qui a changé dans la situation générale pour que l'OFROU n'ait plus à réagir en souplesse aux fluctuations des besoins dans ce domaine? Le Conseil fédéral pense-t-il maintenant qu'entre 2017 et 2022, la situation s'est améliorée sur le marché du travail et qu'il est moins difficile de recruter de la main-d'œuvre spécialisée dans ce domaine? Autant de questions auxquelles le Conseil fédéral se voit désormais confronté. La suite donnée par les autorités au projet d'assistance interne aux maîtres d'ouvrage reste floue et, pour l'heure, aucune mise au concours de postes correspondants n'est parue. Une chose est sûre en revanche: l'usic reste sur le coup.

Maurice Lindgren, responsable des affaires politiques, secrétariat usic